

Présents : 11

Excusés : 2

Absents : 0

**Le Président ouvre la séance à 20 h 00**

Secrétaire de séance : Julien HENRIOT

### Ordre du jour

Conformément aux instructions Préfectorales, la réunion se déroule dans la salle communale permettant le respect des gestes barrières, à savoir : Distanciation d'1 mètre, gel hydroalcoolique, port du masque obligatoire.

### Préambule - Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le Maire ouvre la séance à 20h00 et propose s'il n'y a pas de remarque, d'approuver le compte rendu de la séance du 18 Mai 2021.

Unanimité de l'assemblée Pour = 9

Contre = 0

Abstention = 0

### 1. Présentation Agent contractuel O.N.F.

Le Maire présente en préambule le nouvel agent ONF qui succède à Vincent BIOTET. Monsieur Julien GRAMMONT se présente au conseil et retrace les derniers événements en cours sur notre forêt. Il rend compte de l'état global de notre forêt qui reste encore impactée par des hêtres dépérissant. Une nouvelle opération d'exploitation et de commercialisation sera mise en place d'ici la fin d'année.

La question sur l'affouage est abordée avec Monsieur GRAMMONT. Celui-ci indique au conseil qu'en fonction du volume retenu par portion, il sera possible de proposer à la vente les fonds de coupe excédentaires. Ceci dans le but de ne pas laisser perdre le bois de notre forêt.

Le Maire remercie monsieur GRAMMONT pour son intervention et ses informations.

### 2. Bilan des projets d'investissement 2021

En termes de dépenses d'investissement, le Maire expose :

#### Matériels informatiques

A ce jour, le matériel informatique est livré. Issu d'une commande groupée CCDB, nous n'avons pas encore de facture.

#### Schéma Directeur

Le dossier d'études du schéma directeur doit être lancé très prochainement à la suite d'une reprise de contact avec le bureau d'études mandaté.

#### Cimetière

L'aménagement du cimetière est aujourd'hui réalisé, comme il a été convenu. Ce jour même les factures des aménagements prévus sont arrivées et seront mise en mandatement rapidement. Le Maire propose au conseil de statuer et renouveler la délibération ancienne, traitant des durées de concession ainsi que des tarifs à harmoniser, sur notamment le prix d'un caveau cinéraire, nouvellement installé dans le cimetière communal. Le conseil décide à l'unanimité d'appliquer à ces nouvelles sépultures le même tarif que pour les caves urnes des columbariums, à savoir : 535.00 € pour l'achat d'une Cave urne et 100.00€ pour la concession de 30 ans.

### Travaux voirie

Le Maire informe l'assemblée que le chantier pour la réfection du chemin du saussois est prévu en 1<sup>ère</sup> quinzaine d'Août. Un courrier sera transmis aux riverains impactés par ces travaux.

### Projet « Traverse du village »

Une réunion de présentation de l'étude, conduite par Monsieur BIDAL du cabinet COQUARD se tiendra le samedi 11 septembre à 9h30 en salle communale. La présence d'un maximum d'Élus est souhaitable. A l'aide d'un diaporama de présentation, le bureau d'études présentera les différents scénarios sur lesquels nous devons réfléchir en y associant les riverains directement impactés dans ce projet.

### III- Délibérations diverses

Le Maire soumet à l'assemblée une délibération visant à refuser le projet de contrat ONF / État pour la période 2021-2025.

Après lecture des arguments et des motifs contenus dans ce projet, le conseil vote à l'unanimité contre ce projet

Décision du Conseil :            Pour = **9**                            Contre = **0**                            Abstention = **0**

La délibération réactualisée, stipulant le tarif affecté aux caveaux cinéraires installés dernièrement au cimetière communal.

Décision du Conseil :            Pour = **9**                            Contre = **0**                            Abstention = **0**

### IV- Compte-rendu du conseil d'école du 3<sup>ème</sup> trimestre

Le Maire donne la parole à Julien qui a assisté à ce conseil en date du 17 Juin à 18h00. Pour l'année scolaire 2021-2022, les effectifs se déclinent ainsi : 18 maternelles (3 sections) à Villers – 13 CP CE1 à Pont Les Moulins et 18 CM1 CM2 à Guillon Les Bains. La pandémie subie ces 2 dernières années scolaire a fortement impacté les finances des coopératives de nos 3 classes. Aussi, à l'instar des communes voisines, le conseil valide l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 200.00 € pour notre classe maternelle. Cette aide permettra aux enseignants, si la situation sanitaire s'améliore de se projeter et prévoir un déplacement pédagogique et de loisirs comme il s'en est fait par le passé.

Après avoir suppléé le Maire et participé au dernier conseil communautaire, le 1<sup>er</sup> Adjoint précise que le chantier « Mi-Cour » doit débuter en septembre et que la livraison de ce nouveau groupe scolaire doit intervenir au printemps 2023. La rentrée 2023-2024 verra les enfants de notre RPI intégrer ce nouvel établissement scolaire.

### V- Questions diverses

Contentieux voisinage

Le Maire évoque les problèmes de nuisances sonores (Aboiements chiens – chats errants). Une décision collégiale invite le Maire à adresser prochainement un courrier aux administrés concernés, les invitants à réduire autant que faire se peut ces nuisances.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22 heures 00